



Prévenir les désordres,  
améliorer la qualité  
de la construction

## FICHE DE POSTE

Novembre 2018

# ENQUÊTEUR BORDEAUX MÉTROPOLE - DISPOSITIF REX BÂTIMENTS PERFORMANTS

<b>Prise de poste :</b>	Dès que possible
<b>Contrat de travail :</b>	CDI de projet - 2019/2020
<b>Rémunération brute :</b>	25 000 à 35 000 €/an
<b>Niveau de formation :</b>	Bac+4/5, architecte, ingénieur(e) dans le secteur du bâtiment
<b>Localisation :</b>	France / Nouvelle Aquitaine / Pessac

## 1 Objet de la mission

L'Agence qualité construction (AQC) recrute **un enquêteur** pour assurer une mission de capitalisation de retours d'expériences de bâtiments construits sur la métropole bordelaise et de bâtiments rénovés en Nouvelle Aquitaine.

## 2 Contexte

Dans le cadre de la Charte « Bien construire à Bordeaux Métropole » signée en 2018, Bordeaux Métropole s'est engagée à mettre en place des outils de suivi de la qualité des opérations construites sur son périmètre.

De son côté, l'AQC déploie depuis plusieurs années à l'échelle nationale un dispositif d'observation de la qualité dans la construction : le Dispositif REX Bâtiments performants. Le but est de contribuer à mieux connaître les limites et les leviers de progrès propres à livrer des bâtiments performants, durables et de qualité.

Dans ce contexte, l'AQC a proposé son savoir-faire à Bordeaux Métropole pour effectuer la collecte, l'analyse et la valorisation des retours d'expériences dans le cadre de l'évaluation dite « experte » de la charte du « Bien construire à Bordeaux Métropole ».

Par ailleurs, l'AQC poursuit sa mission d'observation des bâtiments performants à travers le territoire en 2019/2020 en concentrant ses observations avec des opérations de rénovations thermiques performantes.

C'est dans cet environnement que l'AQC crée le poste d'**Enquêteur Bordeaux Métropole – Dispositif REX BP**.

### 3 Missions

Pour cette mission, l'AQC recrute un enquêteur ou une enquêtrice qui aura pour missions :

- de recueillir et capitaliser des retours d'expériences en se basant sur l'audit *in situ* de bâtiments et sur l'interview des acteurs qui ont participé aux différentes phases de leur élaboration ;
- d'exploiter les données, de les analyser et de partager avec des experts les expériences capitalisées, les difficultés et dysfonctionnements identifiés ainsi que les bonnes pratiques constatées ;
- de valoriser les enseignements tirés par la production de livrables (rapports écrits, alimentation de bases de données, sessions d'information publiques) pour permettre l'apprentissage par l'erreur. Cette valorisation s'attache également à mettre en valeur les bonnes pratiques.

### 4 Profil et compétences

- Niveau de formation : Bac+4/5, de formation architecte, ingénieur(e) dans le secteur du Bâtiment
- Motivation pour les enjeux du développement durable dans la construction, l'innovation, la recherche de performance énergétique et de qualité environnementale.
- Connaissances techniques et bonne compréhension du fonctionnement global des bâtiments.
- Autonomie, prise d'initiative, curiosité, écoute.
- Esprit critique, capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Maîtrise des outils bureautiques traditionnels et de Photoshop (ou équivalent).

*Le candidat ou la candidate suivra des journées de formation pour la prise en main de la méthodologie REX BP.*

## 5 Candidatures

Merci de bien vouloir adresser **CV et lettre de motivation**,  
 sous format électronique par courriel à  
[aqcrecruitment@qualiteconstruction.com](mailto:aqcrecruitment@qualiteconstruction.com).  
 Les entretiens se tiendront à Bordeaux puis à Paris à compter de décembre 2018.

## Présentation de l'Agence qualité construction (AQC)

L'Agence qualité construction (AQC) est une association loi 1901, financée par une participation volontaire de ses membres collectée par les assureurs. Elle regroupe toutes les organisations professionnelles de la construction autour d'une même mission : prévenir les désordres dans le bâtiment et améliorer la qualité de la construction. L'AQC structure historiquement son action autour de trois axes ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)) : l'Observation, la Prévention, la Communication.

<p><b>LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES</b></p> <p><b>LES MAÎTRES D'OUVRAGE ET LES CONSOMMATEURS</b></p>  <p><b>LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT</b></p>  <p><b>LES MAÎTRES D'OEUVRE</b></p>  <p><b>LES INDUSTRIELS FABRICANTS</b></p>  <p><b>LE CONTRÔLE TECHNIQUE</b></p>  <p><b>LES SOCIÉTÉS ET MUTUELLES DE L'ASSURANCE</b></p>  <p><b>LES ORGANISATIONS D'EXPERTS</b></p> 	<p><b>LES ORGANISMES DE QUALIFICATION ET DE CERTIFICATION</b></p>  <p><b>LES CENTRES TECHNIQUES</b></p>  <p><b>LES AUTRES ORGANISMES CONCERNÉS PAR LA QUALITÉ</b></p>  <p><b>L'ÉTAT REPRÉSENTÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE LA CONSTRUCTION</b></p>  <p><b>LES MEMBRES ASSOCIÉS</b></p> 
--	--

En marge de ses missions historiques, l'AQC est périodiquement mandaté par les Pouvoirs Publics pour assurer le secrétariat technique de programmes nationaux d'accompagnement de la filière Bâtiment :

- de 2010 à 2014, le programme RAGE (Règles de l'Art Grenelle Environnement) ;
- depuis 2015, le programme PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique) [www.programmepacte.fr](http://www.programmepacte.fr) ;
- depuis 2018, le programme FEE Bat (Formation des professionnels aux économies d'énergie dans le bâtiment) [www.feebat.org](http://www.feebat.org).